



CONTENU DE LA FORMATION

DATE : 23 janvier 2020 – 1 jour

LIEU : PARIS – Chambre des Experts Immobiliers de France - 129 rue du Faubourg Saint Honoré – 75008 Paris

HORAIRES : 9H30– 17H30 - de 9h30 à 12h30 (3h) et de 13h30 à 17h30 (4h) - soit 7 heures

REDACTION D'UN RAPPORT D'EXPERTISE CONFORME A LA CHARTE

OBJECTIFS

Rédaction d'un rapport conforme à la Charte de l'expertise – Aborder la rédaction d'un rapport avec plus d'assurance et de professionnalisme

CONTENU

- Introduction : présentation de la Charte
- Définition de la demande du Client
- Formalisation de la mission et Rapport

Le rapport

- Le contenu du rapport (rubriques) et les annexes
- La présentation du rapport :
- Titre du rapport, page de garde, sommaire, titres et sous-titres,
- La rédaction des rubriques, les éléments essentiels à inscrire, le superflu à éviter
- Les visuels à insérer : photographies ; les plans géographiques, de situation, de cadastre, croquis...
- Etude d'un modèle de rapport
- Le but recherché

Les difficultés rencontrées

- Synthèse : indications inadaptées ou manquantes les plus fréquemment constatées
- Conséquences d'un Rapport mal rédigé en terme de responsabilité civile professionnelle.
- Questions/réponses
- Etude de cas

PUBLIC

Expert immobilier, notaire, clerc de notaire, ... recherchant un perfectionnement dans la rédaction d'un rapport d'expertise ou souhaitant une remise à niveau au regard de la Charte

PRE REQUIS : Connaissances du métier d'Expert Immobilier

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES

- Supports papiers : Charte de l'expertise, Manuel de l'expertise

INTERVENANT :

Monsieur Denis FRANCOIS
Expert en évaluation immobilière
Membre de la Chambre des Experts Immobiliers (CEIF)
Ancien administrateur de la CEIF